



Jacques-André Haury Haury  
Député vert libéral  
Lausanne

**Postulat Jacques-André Haury au nom de l'Alliance du Centre proposant une adaptation de notre politique de promotion économique à la croissance démographique actuelle.**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La croissance démographique que connaît notre canton est impressionnante. Nous étions 500'000 en 1960, 600'000 en 1995 et sommes aujourd'hui plus 700'000. Selon le Service cantonal de recherche et d'information statistique SCRIS, cette augmentation de notre population s'est surtout accélérée à partir de 2002, avec l'entrée en vigueur de l'Accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne.

A première vue, bien sûr, cette évolution est satisfaisante. Elle se traduit par une forte prospérité économique et par des rentrées fiscales qui donnent le sourire à nos responsables financiers. Mais elle engendre aussi de nombreux effets pervers, que la population éprouve dans ses conditions de vie quotidienne. Il s'agit à la fois de la pression sur le marché du logement et de la saturation des infrastructures. Concrètement, il devient de plus en plus difficile de se loger et de se déplacer. On tente bien sûr de répondre à cette évolution : extension des surfaces constructibles et leur densification, construction de nouvelles infrastructures routières, développement des transports en commun, extension des hôpitaux, des écoles, des prisons, etc.

Mais cette évolution se heurte à d'autres impératifs : conservation de surfaces agricoles nécessaires à notre alimentation, économie d'énergie, économie des ressources naturelles dans leur ensemble. Dans ce sens, les prévisions de certains géographes qui prédisent que notre pays va progressivement devenir une vaste zone urbaine de Genève à Romanshorn et de Bâle à Lucerne nous paraissent mériter notre inquiétude et notre réaction.

Quant à ceux qui comptent sur la progression de la natalité pour équilibrer notre sécurité sociale et résorber nos dettes publiques, ils tiennent des théories qui sont incompatibles avec notre aspiration à un développement durable.

Le rôle des pouvoirs publics consiste certainement à s'adapter à cette évolution démographique, ce qui constitue un défi majeur, nous le savons bien. Mais puisque les statistiques établissent que l'accroissement démographique est principalement lié à l'arrivée de travailleurs étrangers induite par l'implantation d'entreprises sur notre sol, il est temps de se demander si l'Etat ne provoque pas, par son action et son intervention dans l'économie, les problèmes qu'il doit ensuite tenter de gérer.

Dans les faits, l'Etat exerce deux actions complémentaires :

1. D'une part, il rend notre pays attractif par diverses mesures, telles que la qualité des sites qu'il protège, la sécurité qu'il tente de garantir, la qualité des infrastructures qu'il met à disposition et une fiscalité attractive.
2. D'autre part, il pratique une politique de promotion économique active, favorisant l'implantation d'entreprises étrangères dans le Canton. Outre divers appuis

administratifs, il pratique une politique d'exonération fiscale à l'endroit d'entreprises désireuses de s'établir chez nous.

C'est à cette seconde action qu'il nous paraît urgent de réfléchir. La Loi sur l'appui au développement économique pose à son article 2, comme premier principe :

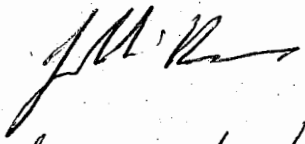
« *L'Etat s'assure que les principes du développement durable sont respectés.* » Or, il ne fait pas de doute que, lorsqu'on arrive à un certain point de saturation, ces principes du développement durable ne peuvent plus être respectés, tout particulièrement leur volet écologique.

Nous proposons que notre politique de développement économique fassent l'objet d'une réactualisation à l'aune de la situation créée par l'évolution démographique de notre canton :


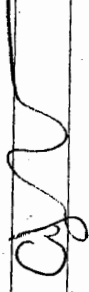

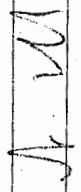



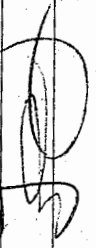
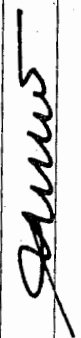
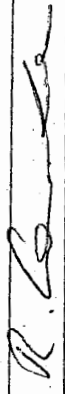
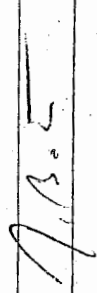

- Préférer le renouvellement du tissu économique à sa croissance continue
- Réduire les mesures actives visant à attirer de nouvelles entreprises en provenance de l'étranger
- Renoncer aux exonérations fiscales ou, tout au moins, ne les accorder que dans certaines régions du Canton
- Diriger les entreprises étrangères désireuses de s'implanter chez nous vers les régions les moins denses économiquement
- Privilégier les entreprises qui ont un faible impact sur l'environnement.

Nous souhaitons que ce postulat soit transmis à une commission.

Lausanne, le <sup>30</sup>~~27~~ novembre 2010

  
Me souhaiter par développ

# Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert 	Calpini Christa	Ducommun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dufour Claude-Eric 
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Durussel José
Amstein Claudine	Chappuis Laurent <i>L. Chappuis</i>	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chatelain André	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle 	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne 	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc 	Ferrari Yves 
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc 	Fiora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme 	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien 	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Valotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis 	Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline 	Desmeules Michel	Grandjean Pierre
Brélaz François	Despot Fabienne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël 	Dind Claudine	Guignard Jean

# Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre